

Bienvenue à toi, jeune curieux!

Je m'appelle Hélène Jégado, mais on me surnomme aussi La Jégado. Je suis née dans le Morbihan, il y a plus de 200 ans, le 17 juin 1803. Ce sont mes tantes qui m'ont appris mon métier de cuisinière. D'ailleurs, mes soupes et mes gâteaux ont fait ma renommée ! Un pâtissier de Rennes a même créé une pâtisserie à mon nom : le gâteau de la Jégado !

Mais pourquoi mon nom est-il resté dans l'histoire ? C'est parce que je suis la plus grande criminelle que la France a connu !



Dans le Morbihan et à Rennes, j'ai empoisonné pas moins de 37 personnes, dont 23 en sont mortes. C'est d'ailleurs pour cela que j'ai été jugée, condamnée à Rennes puis exécutée en 1852.

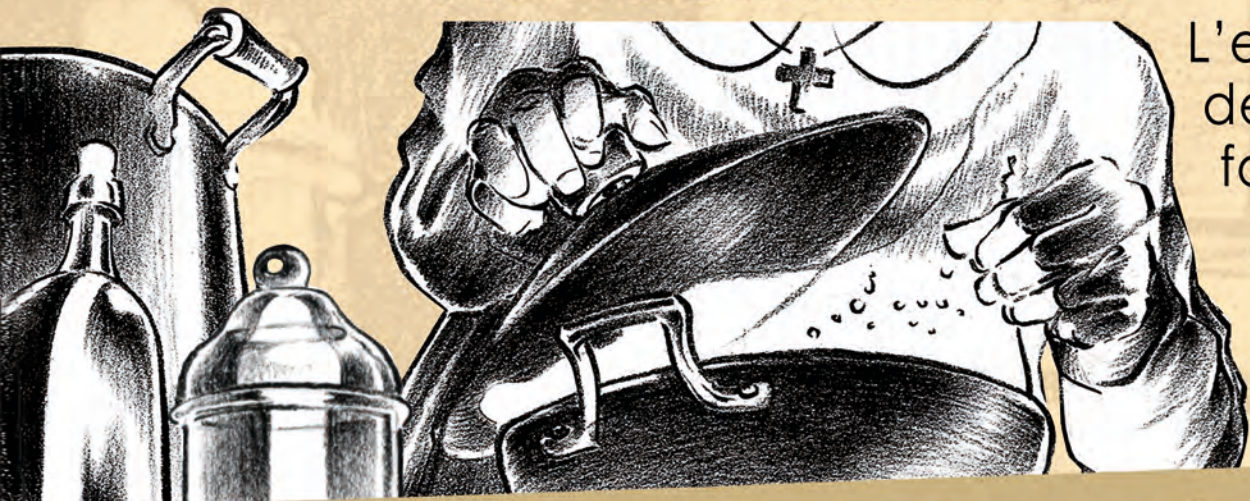
Les Archives départementales d'Ille-et-Vilaine conservent tous les documents de mon procès. Olivier Keraval et Luc Monnerais les ont consultés pour écrire la bande dessinée **ARSENIC**, qui retrace une partie de mon histoire. Cette exposition va te permettre de faire toute la lumière sur mes crimes...

Des premiers soupçons à l'enquête



1^{er} juillet 1851, maison de Maître Bidard, Rennes.

Rosalie Sarrazin, une femme de chambre, vient de mourir des suites de terribles douleurs au ventre. Les docteurs Baudoin et Pinault, qui ont essayé de la sauver, soupçonnent que cette mort n'est pas naturelle. En effet, peu de temps avant, une autre employée de la maison, Rose Tessier, est morte du même mal. Les deux médecins vont donc demander de l'aide au Juge Vannier. Très vite, tous les soupçons se portent sur la cuisinière de la maison, une certaine Hélène Jégado...



L'enquête met à jour de troublantes coïncidences : dans de nombreuses demeures où Hélène Jégado a travaillé, des personnes ont ressenti de forts maux de ventre et certaines en sont décédées.

À la suite des analyses faites sur les corps des jeunes femmes, le doute n'est plus permis : elles ont été empoisonnées à l'ARSENIC ! Dès lors, la culpabilité d'Hélène Jégado ne fait plus aucun doute ; elle va être jugée pour ses crimes !



À la loupe :

- L'ARSENIC est un poison très répandu au XIX^e siècle. Il est plus connu sous le nom de « mort aux rats ».



Le procès d'Hélène Jégado

Le procès de l'empoisonneuse commence à Rennes le 6 décembre 1851. Elle est accusée de nombreux vols, de 3 meurtres et 4 tentatives de meurtres. Elle a en réalité empoisonné 37 personnes mais beaucoup de ces faits sont **PRESCRITS**.

C'est un **AVOCAT COMMIS D'OFFICE** qui assure sa défense : Maître Magloire Dorange.



Devant le jury, Hélène avoue les vols dont elle est accusée mais nie totalement les accusations d'empoisonnements.



Les raisons pour lesquelles Hélène Jégado a commis ces crimes restent aujourd'hui encore un mystère. Son avocat défend l'idée qu'Hélène Jégado est folle et cherche ainsi à lui éviter une lourde peine. En vain ! Hélène est finalement jugée coupable et condamnée à la peine de mort.

Les nombreux témoins présentent tous Hélène Jégado comme une femme difficile, méchante et jalouse. On dit même qu'elle porte malheur, que la mort la suit ou qu'elle est l'Ankou, un personnage qui représente la mort en Bretagne.

À la loupe :

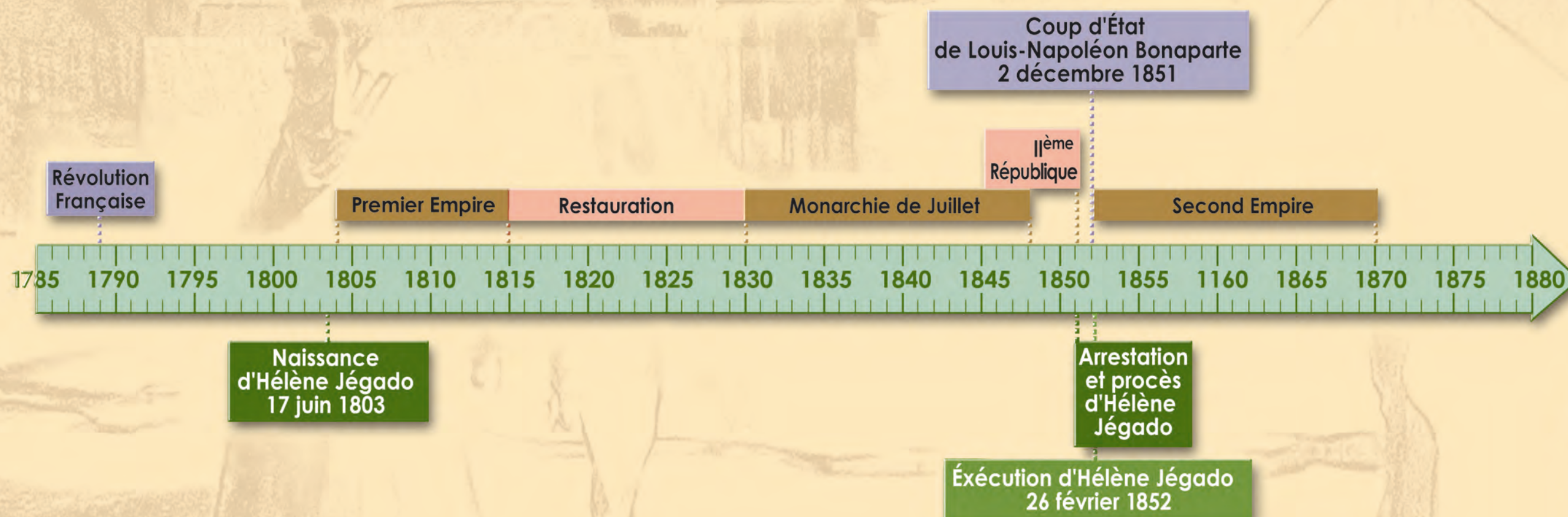
- En France, les crimes doivent être jugés dans un certain délai. Passée cette date, on dit qu'ils sont **PRESCRITS**, ils sont trop anciens pour être jugés.
- Un **AVOCAT COMMIS D'OFFICE** est un avocat désigné par la justice pour défendre quelqu'un qui n'en a pas, faute de moyens.



Un peu d'Histoire...

Hélène Jégado a vécu pendant la première moitié du XIX^e siècle, période de l'Histoire qui connaît de nombreux changements. À la suite de la Révolution française de 1789, de nombreux régimes politiques se sont succédés, créant alors un climat de tensions et de révoltes dans toute la France !

Hélène Jégado naît en 1803 ; l'année suivante, le 2 décembre 1804, Napoléon I^{er} instaure le I^{er} Empire. Son neveu, Louis-Napoléon Bonaparte, se fait quant à lui élire Président en 1848. Quatre ans plus tard, en 1851, il est arrivé à la fin de son mandat mais il veut conserver le pouvoir. Il réalise donc un coup d'État le 2 décembre 1851, 47 ans tout pile après que son oncle soit devenu Empereur !



Nombreux sont les opposants à Louis-Napoléon, comme l'écrivain Victor Hugo. Maître Magloire Dorange, dans le second tome d'ARSENIC, tente même de le renverser en organisant un attentat ! Mais cette dernière partie reste une pure invention du scénariste de la BD !

Une affaire de sciences !

Pendant 18 ans, Hélène Jégado a empoisonné à l'arsenic plusieurs dizaines de personnes sans se faire prendre. Et pour cause ! Des épidémies de **CHOLÉRA** sont fréquentes en France et les symptômes de cette maladie sont similaires à ceux d'un empoisonnement. La Jégado a donc pu passer inaperçue toutes ces années... Le premier décès suspect est celui de Rosalie Sarrazin, plus d'une dizaine d'années après son premier crime connu.



C'est grâce aux progrès de la science que les empoisonnements ont pu être prouvés. Faustino Malagutti, un professeur de chimie, a analysé le corps de Rosalie Sarrazin et ceux de Rose Tessier et Pérotte Macé qui ont dû être **EXHUMÉS**. Il a déterminé la quantité de poison présent dans les corps des victimes, validant ainsi l'empoisonnement.

Au XIX^e siècle, on pense aussi que le caractère d'une personne dépend directement de son physique et que tous les criminels avaient des traits en commun. Afin de prouver cette théorie, des études ont été menées sur la tête d'Hélène Jégado.



À la loupe :

- Le **CHOLÉRA** est une maladie répandue au XIX^e siècle. Elle se transmet par contact avec une personne, de l'eau ou un aliment infecté. On la retrouve aujourd'hui encore en Inde ou en Afrique.
- Parfois, pour les besoin d'une enquête, on peut déterrer le corps d'une personne décédée pour faire des analyses. C'est ce qu'on appelle une **EXHUMATION**.

Exécution de la Jégado

Le 14 décembre 1851, Hélène Jégado est condamnée à mort. Son avocat, Maître Dorange cherche par tous les moyens à lui éviter la **GUILLOTINE**. Il va jusqu'à faire une **DEMANDE DE GRÂCE** auprès du Président de la République, mais celle-ci est refusée ! Hélène Jégado doit donc être exécutée...



La veille de son exécution, Hélène Jégado a le droit de choisir ce qu'elle veut pour son dernier repas. C'est un privilège accordé aux condamnés à mort. Pour elle ce sera des œufs à la moutarde, et sans arsenic bien sûr ! Elle se confie aussi à l'abbé Tiercelin sur les crimes qu'elle a commis, afin d'apaiser son âme. Elle est conduite le 26 février 1852 au Champ de Mars – l'actuelle esplanade Charles de Gaulle, là où se trouve le cinéma Gaumont – pour y être guillotinée.

La peine de mort est réservée aux crimes les plus graves en France. Elle permet, selon ses défenseurs, d'éviter qu'un criminel ne recommence ses méfaits mais aussi de venger les victimes. Beaucoup sont contre la peine de mort, comme Maître Dorange. C'est d'ailleurs un autre avocat, Maître Robert Badinter, qui supprime la peine de mort en France, en 1981 !

À la loupe :

- La **GUILLOTINE** est un des modes d'exécution des condamnés à mort en France. Elle a été inventée en 1789 et est présentée comme un moyen d'exécution efficace et moins douloureux pour les condamnés.
- LA **DEMANDE DE GRÂCE** permet de diminuer la gravité de la peine d'un condamné (réduire le temps d'emprisonnement ou transformer la condamnation à mort en prison à vie). Elle est accordée uniquement par le Président de la République, c'est pour cela que l'on parle de grâce présidentielle.

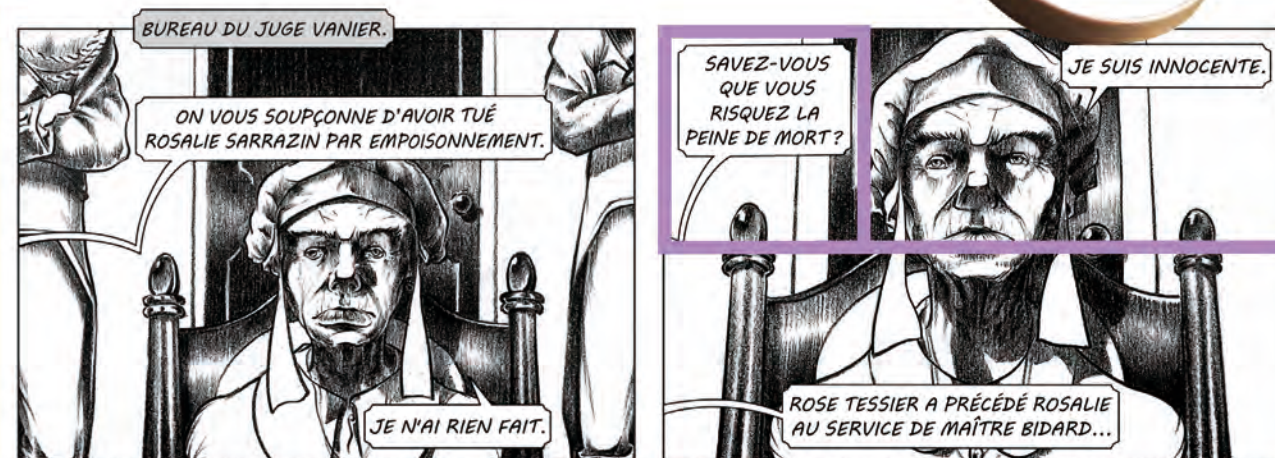
Des archives... à la BD!

Tous les documents du procès d'Hélène Jégado sont conservés aux archives départementales d'Ille-et-Vilaine. C'est à partir de ce dossier qu'Olivier Keraval, le scénariste de la bande dessinée Arsenic, a pu écrire son scénario. Des recherches ont été nécessaires pour respecter la véritable histoire de l'empoisonneuse.

Une fois le scénario rédigé, il faut passer au dessin : l'action est décrite **CASE** par case pour que le dessinateur, Luc Monnerais, puisse composer les **PLANCHES**. Ensuite, il réalise le storyboard : un brouillon de la BD où les décors, les personnages mais aussi les **BULLES** sont placés dans chaque case. Ensuite le dessinateur peut passer à la mise au propre des dessins, et enfin au remplissage des bulles, qui se fait à l'ordinateur.

Planche

À la loupe :



Bulle



Case

